

# C AHIERS LORRAINS DE L'EMPLOI

## Les déclarations préalables à l'embauche 2006

*Le nombre de déclarations préalables à l'embauche (régime général et agricole) s'est accru de 3,9 % en 2006. Près de 995 700 déclarations ont été enregistrées par les Urssaf et MSA de Lorraine.*

*À l'exception des Vosges où l'on constate une stabilité des déclarations, du fait de celles du régime général, les trois autres départements lorrains enregistrent une progression. Elle prolonge celle observée en 2005 pour la Meurthe-et-Moselle et la Moselle et compense la baisse précédente dans la Meuse.*

*Les intentions d'embauche du régime général ont progressé de 3,9 % en 2006. Un peu plus de 981 000 déclarations ont été enregistrées par les Urssaf de Lorraine. Avec six déclarations sur dix ressortant du secteur du travail temporaire, les services expliquent l'essentiel de cette hausse.*

*Hors intérim, le nombre de déclarations a également augmenté, mais de façon moins soutenue (+ 1,6 %). Le secteur de la construction, avec un nombre de permis de construire en hausse, y a contribué avec le commerce (+ 2,7 %), notamment le commerce de détail (+ 3,9 %).*

*En revanche, si globalement les intentions d'embauche dans l'industrie se sont légèrement accrues (+ 0,9 %), il existe de fortes disparités selon les activités avec notamment une baisse dans l'agro-alimentaire (- 6,4 %), la fabrication de matériels de transports (- 34,3 %) qui font suite à celles observées en 2005 et une progression dans la métallurgie et la transformation des métaux (+ 12,2 %).*

*Les statistiques conjoncturelles de l'emploi salarié du secteur privé (Urssaf - Insee) confirment le rôle moteur de la construction et des services et les pertes dans l'industrie notamment dans la métallurgie et le travail des métaux, l'industrie automobile et l'industrie textile.*

*L'analyse infra régionale montre qu'il existe des disparités départementales et sectorielles : progression plus importante des déclarations en Meurthe-et-Moselle, en Meuse et en Moselle en lien avec une plus forte hausse de l'intérim. À l'opposé, une quasi-stabilité dans les Vosges qui s'explique par le recul de l'intérim. Seule la construction affiche une évolution à la hausse relativement homogène sur les quatre départements.*

*L'analyse des déclarations selon l'âge montre que comme en 2004 et 2005, les seniors enregistrent la plus forte progression. Ils représentent désormais 7,3 % des intentions d'embauche contre 5,6 % en 2003. Ce mouvement n'est cependant pas sans lien avec la progression de l'intérim. Ils représentaient 4,0 % des déclarations de ce secteur en 2003 contre 5,3 % en 2006.*

*Pour le régime agricole, la progression enregistrée cette année (+ 4,4 %) ne compense pas totalement la baisse de 5,5 % observée en 2005. La quasi-stabilité des intentions d'embauche dans le secteur des cultures et élevage, qui concentre 60,1 % des déclarations du régime agricole, explique cela. En tendance, les résultats 2006 confirment toutefois la reprise d'une légère progression sur l'ensemble des secteurs d'activité. Pour le secteur des travaux forestiers, l'année 2006 conforte le retour à une situation d'avant la tempête de 1999.*

### DECLARATIONS PREALABLES A L'EMBAUCHE PAR DEPARTEMENT

Source : Urssaf-MSA	2005		2006		Evolution 2006/2005
	Nombre	Structure (%)	Nombre	Structure (%)	
Meurthe-et-Moselle	296 509	30.9	318 845	31.5	+ 5.8
Meuse	57 674	6.0	60 444	6.1	+ 4.8
Moselle	403 616	42.1	420 448	42.2	+ 4.2
Vosges	200 659	20.9	200 946	20.2	+ 0.1
<b>Lorraine</b>	<b>958 458</b>	<b>100.0</b>	<b>995 683</b>	<b>100.0</b>	<b>+ 3.9</b>

## LES DECLARATIONS PREALABLES A L'EMBAUCHE PAR SECTEUR

Source : Urssaf-MSA	2005		2006		Evolution
	Nombre	Structure (%)	Nombre	Structure (%)	2006/2005
Industrie	30 485	3.2	30 749	3.1	+ 0.9 %
Construction	22 238	2.4	24 098	2.5	+ 8.4 %
Commerce	51 612	5.5	53 031	5.4	+ 2.7 %
Services	838 409	88.7	871 206	88.7	+ 3.9 %
Autres activités	1 989	0.2	2 320	0.2	+ 16.6 %
<b>TOTAL Urssaf</b>	<b>945 037</b>	<b>100.0</b>	<b>981 669</b>	<b>100.0</b>	<b>+ 3.9 %</b>
<i>dont travail temporaire</i>	<i>576 937</i>	<i>61.0</i>	<i>607 591</i>	<i>61.9</i>	<i>+ 5.3 %</i>
Cultures et Elevages	8 374	62.4	8 417	60.1	+ 0.5 %
Travaux forestiers	1 094	8.1	1 200	8.6	+ 9.7 %
Entreprises travaux agricoles	1 518	11.3	1 646	11.7	+ 8.4 %
Coopératives agricoles	1 577	11.7	1 573	11.2	- 0.3 %
Organisations profes. agricoles	809	6.0	1 054	7.5	+ 30.3 %
Autres activités	49	0.4	124	0.9	+ 153.1 %
<b>TOTAL MSA</b>	<b>13 421</b>	<b>100.0</b>	<b>14 014</b>	<b>100.0</b>	<b>+ 4.4 %</b>

## LES DECLARATIONS DU REGIME GENERAL DE L'ANNEE 2006 PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET LEUR EVOLUTION ANNUELLE (en %)

Source : Urssaf	Mthe et Mlle		Meuse		Moselle		Vosges		Lorraine		
	Nbre	Evol.	Nbre	Evol.	Nbre	Evol.	Nbre	Evol.	Nbre	%	Evol.
<b>INDUSTRIE</b>	<b>6 929</b>	<b>+4,1%</b>	<b>2 416</b>	<b>-2,9%</b>	<b>14 834</b>	<b>-1,2%</b>	<b>6 570</b>	<b>+3,8%</b>	<b>30 749</b>	<b>3,1%</b>	<b>+0,9%</b>
<i>dont :</i>											
industrie agro-alimentaire	1 632	-5,1%	968	-14,3%	3 547	-5,5%	1 900	-4,8%	8 047	0,8%	-6,4%
textile, habillement, cuir, chaussure	91	-7,1%	59	+20,4%	754	+3,4%	833	+42,2%	1 737	0,2%	+18,8%
industrie papier-carton, imprimerie, édition	1 201	+12,7%	179	+13,3%	1 924	+6,1%	911	+6,1%	4 215	0,4%	+8,2%
métallurgie, travail des métaux	1 248	+32,3%	327	+35,7%	3 841	+6,1%	731	+8,8%	6 147	0,6%	+12,2%
fabrication de machines et équipements	548	+35,0%	177	+38,3%	517	-5,7%	323	+30,2%	1 565	0,2%	+17,7%
fabrication de matériels de transport	161	-45,6%	36	-37,9%	676	-33,9%	168	-19,6%	1 041	0,1%	-34,3%
fabrication de meubles, industries diverses	152	-11,6%	104	-46,7%	195	-7,6%	474	-8,8%	925	0,1%	-15,8%
<b>CONSTRUCTION</b>	<b>6 809</b>	<b>+9,2%</b>	<b>1 752</b>	<b>+10,7%</b>	<b>11 570</b>	<b>+7,9%</b>	<b>3 967</b>	<b>+7,4%</b>	<b>24 098</b>	<b>2,5%</b>	<b>+8,4%</b>
<b>COMMERCE</b>	<b>16 734</b>	<b>+3,5%</b>	<b>3 728</b>	<b>-3,4%</b>	<b>23 953</b>	<b>+3,3%</b>	<b>8 616</b>	<b>+2,7%</b>	<b>53 031</b>	<b>5,4%</b>	<b>+2,7%</b>
<i>dont :</i>											
com. et réparation automobile	1 384	+5,1%	285	-16,9%	2 175	+2,7%	770	-1,8%	4 614	0,5%	+1,2%
com. de gros & intermédiaire du commerce	2 585	-7,6%	605	+5,0%	3 382	+1,7%	1 118	-2,6%	7 690	0,8%	-2,0%
com. de détail & réparation articles domes.	12 765	+5,9%	2 838	-3,5%	18 396	+3,6%	6 728	+4,2%	40 727	4,1%	+3,9%
<b>SERVICES</b>	<b>277 699</b>	<b>+6,0%</b>	<b>49 051</b>	<b>+6,3%</b>	<b>365 846</b>	<b>+4,2%</b>	<b>178 610</b>	<b>-0,3%</b>	<b>871 206</b>	<b>88,7%</b>	<b>+3,9%</b>
<i>dont :</i>											
hôtels et restaurants	20 552	+10,0%	2 500	+8,7%	16 905	+7,9%	8 329	+6,6%	48 286	4,9%	+8,6%
transports et communications	4 004	+6,3%	567	-16,4%	4 637	+12,5%	2 047	-6,3%	11 255	1,1%	+4,7%
services aux entreprises (1)	197 191	+6,3%	38 663	+7,7%	285 859	+3,7%	151 657	-1,3%	673 370	68,6%	+3,5%
administration publique (2)	2 820	+20,3%	1 242	-0,7%	6 662	+15,5%	4 478	+2,7%	15 202	1,5%	+10,7%
éducation (2)	4 305	+19,8%	300	+0,0%	4 099	+3,2%	799	+6,4%	9 503	1,0%	+10,3%
santé et action sociale (2)	17 264	+2,9%	2 575	-3,2%	19 316	+3,3%	4 940	+11,8%	44 095	4,5%	+3,6%
activités associatives	5 379	-2,7%	1 016	-21,7%	5 169	+0,2%	1 780	-0,3%	13 344	1,4%	-3,1%
activités récréatives, culturelles et sportives	22 262	+3,0%	1 616	+31,8%	18 115	+5,6%	2 833	+19,1%	44 826	4,6%	+5,8%
Activité indéterminée	626	+33,2%	78	-3,7%	1 255	+31,1%	361	-24,9%	2 320	0,2%	+16,6%
Autres activités dont Agriculture hors MSA	88	+486,7%	85	-60,3%	61	+45,2%	31	-6,1%	265	0,0%	-12,8%
<b>TOTAL</b>	<b>308 885</b>	<b>+6,0%</b>	<b>57 110</b>	<b>+5,0%</b>	<b>417 519</b>	<b>+4,1%</b>	<b>198 155</b>	<b>+0,1%</b>	<b>981 669</b>	<b>100,0%</b>	<b>+3,9%</b>
<b>Dont travail temporaire</b>	<b>170 362</b>	<b>+9,8%</b>	<b>37 083</b>	<b>+9,6%</b>	<b>258 832</b>	<b>+7,4%</b>	<b>141 314</b>	<b>-3,8%</b>	<b>607 591</b>	<b>61,9%</b>	<b>+5,3%</b>

(1) Comprend : Intérim, Postes et Télécommunication, Location sans opérateur, Activités Informatiques, Recherche et Développement, Services fournis principalement aux entreprises, Assainissement, Voirie et Gestion des Déchets.

(2) Uniquement les déclarations concernant les agents recrutés sur des contrats de droit privé.

**Pour le régime général**, 981 700 déclarations préalables à l'embauche ont été enregistrées au cours de l'année 2006, soit 3,9 % de plus qu'en 2005.

Après un premier trimestre en retrait par rapport à 2005, le volume de déclarations n'a pas cessé de progresser.

L'industrie affiche la plus faible progression avec 0,9 % de plus qu'en 2005. Ceci s'explique par le fort recul dans le secteur de l'industrie alimentaire (- 6,4 %), le secteur de la fabrication de matériels de transport (dont industrie automobile) tout au long de l'année et dans le secteur de la fabrication de meubles (- 15,8 %). Les progressions des déclarations dans le textile habillement cuir (+ 18,8 %), la métallurgie et le travail des métaux ont pourtant joué un rôle modérateur (+ 12,2 %). Par rapport à 1994, notre référence historique, l'année 2006 prolonge la tendance à la baisse des déclarations. Selon les trimestres, le volume 2006 représente entre 83 % et 85 % de celui enregistré en 1994.

Dans le secteur de la construction, malgré le fléchissement observé au dernier trimestre, le volume de déclarations d'embauche a nettement progressé par rapport à 2005 (+ 8,4 %). Ce résultat s'inscrit dans une tendance à la hausse observée maintenant depuis 2004. Il s'explique notamment par la progression du nombre de logements autorisés et commencés (individuels ou collectifs) et les travaux sur la ligne à grande vitesse TGV Est.

Dans le secteur du commerce, après la stabilité observée en 2005, le nombre de déclarations a de nouveau progressé en 2006 (+ 2,7 %). Cette augmentation s'est pour l'essentiel produite au second semestre et touche particulièrement le commerce de détail et dans une moindre mesure le commerce de réparation automobile. Globalement, la Lorraine n'a toutefois toujours pas retrouvé le niveau de la fin de l'année 2000, tout en se situant au-dessus des valeurs 1994.

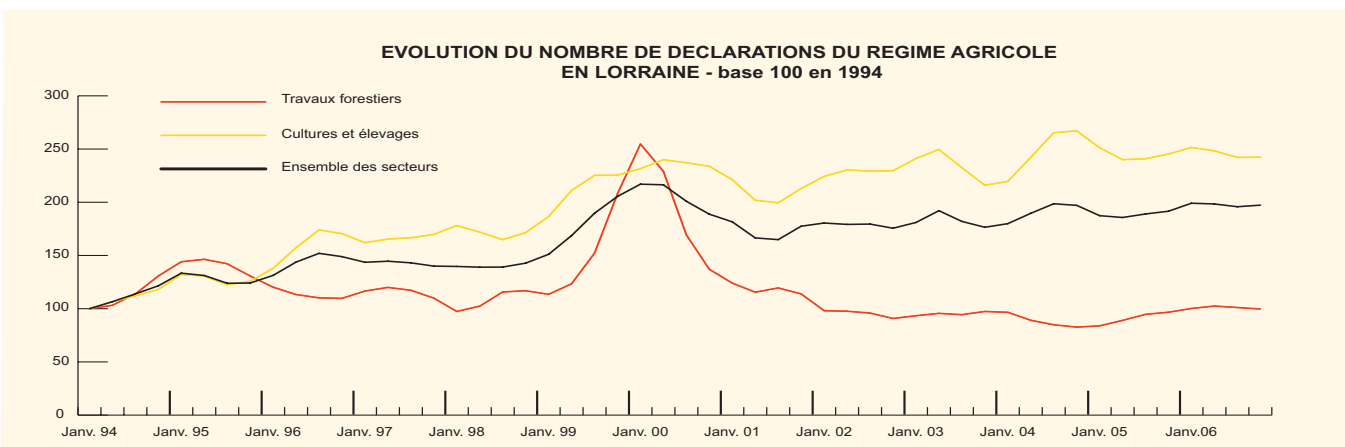
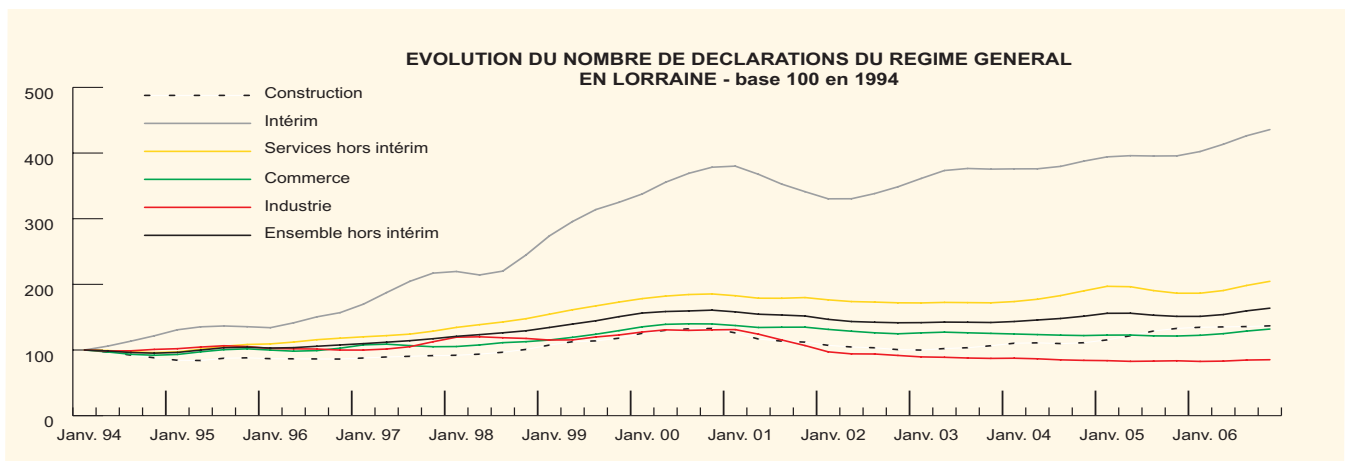
S'agissant du secteur des services, si l'on exclut l'intérim, le volume de déclarations est plutôt stable par rapport à 2005 (+ 0,8 %). Cette stabilité globale cache des évolutions infra sectorielles assez contrastées : progression toujours soutenue dans l'hôtellerie restauration (+ 8,6 %), dans le secteur administration (+ 10,7 %),

éducation (+ 10,3 %), santé action sociale (+ 3,6 %) en lien notamment avec les contrats aidés du plan de cohésion sociale (un peu plus de 12 000 Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi et 5 800 Contrats d'AVenir), mais diminution dans le secteur des services auxiliaires des transports (- 12,1 %), dans l'intermédiation financière (- 9,0 %), dans les activités associatives (- 3,1 %) et dans les activités immobilières (- 1,8 %). En tendance, l'année 2006 corrige l'inflexion à la baisse de 2005.

Les déclarations dans le secteur du travail temporaire progressent de façon plus importante qu'en 2005 (+ 5,3 %). Ceci explique la hausse enregistrée pour l'ensemble des services (+ 3,9 %). Après un bilan en retrait par rapport à 2005 au premier trimestre, les déclarations ont progressé au cours des trimestres suivants pour atteindre un total d'un peu plus de 600 000, soit 61,9 % de l'ensemble des déclarations enregistrées en 2006. Au regard de l'année 1994, l'année 2006 traduit la poursuite de la tendance à la hausse.

**Pour le régime agricole**, les intentions d'embauche ont augmenté de 4,4 % en 2006, ce qui ne permet toutefois pas de compenser la baisse enregistrée un an plus tôt (- 5,5 %). 14 014 intentions d'embauche ont été enregistrées contre 13 421 en 2005 et 14 208 en 2004. Le rebond constaté en 2006 est d'autant plus satisfaisant qu'il a été obtenu dans un contexte marqué par la stagnation des embauches dans les secteurs qui représentent plus de 72 % des emplois proposés (cultures et élevages et coopératives agricoles). L'embellie concerne surtout les organismes professionnels agricoles (+ 30,3 % des embauches représentant 245 postes supplémentaires). Seul le département de la Meurthe-et-Moselle enregistre une légère baisse des intentions d'embauche (- 0,9 %). A l'inverse, la Moselle bénéficie d'une très forte augmentation de l'emploi (+ 18,8 %).

En tendance l'année 2006 traduit une très légère progression sur l'ensemble des secteurs à l'image du secteur principal (culture et élevages). Pour les travaux forestiers, il s'agit plutôt de la confirmation du retour à l'avant tempête 1999.



## DEPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE

## 1 - Les déclarations par activités économiques

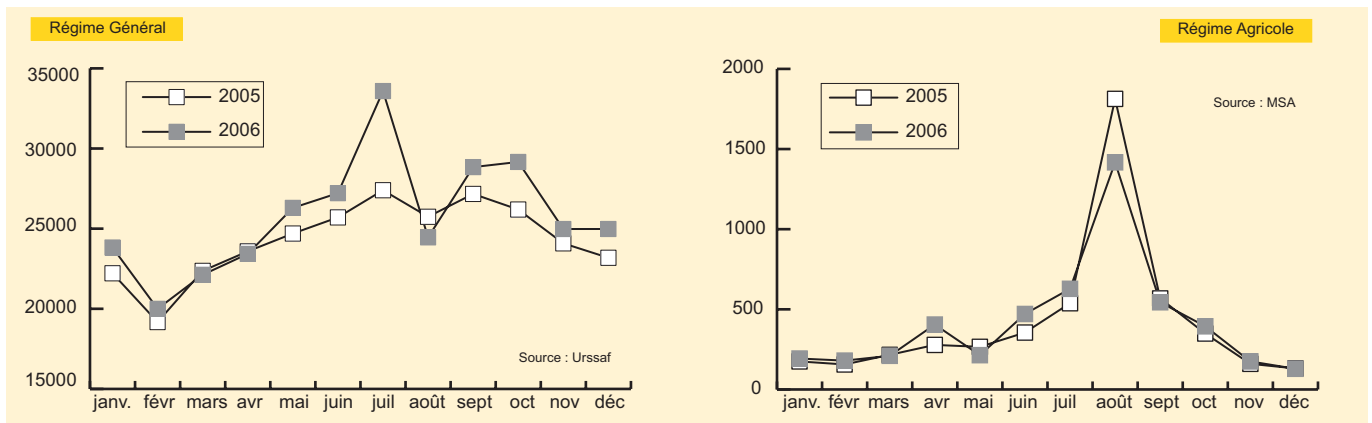
Source Urssaf-MSA

ACTIVITES DU REGIME GENERAL	2006		Variation(%) 2006/2005
	Nombre	Structure(%)	
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PECHE	88	n.s.	n.s.
INDUSTRIE	6 929	2.2	+ 4.1
dont : Industries agro-alimentaires	1 632	0.5	- 5.1
CONSTRUCTION	6 809	2.2	+ 9.2
COMMERCE	16 734	5.4	+ 3.5
dont : Com. de détail & réparations d'articles domestiques	12 765	4.1	+ 5.9
Com. de gros & intermédiaires du commerce	2 585	0.8	- 7.6
SERVICES	277 699	89.9	+ 6.0
dont : Travail temporaire	170 362	55.2	+ 9.8
Services aux entreprises hors travail temporaire	24 657	8.0	- 11.8
Activités récréatives, culturelles et sportives	22 262	7.2	+ 3.0
Hôtels et restaurants	20 552	6.7	+ 10.0
Santé et action sociales*	17 264	5.6	+ 2.9
Activités associatives	5 379	1.7	- 2.7
Education*	4 305	1.4	+ 19.8
Transports terrestres	3 235	1.0	+ 21.4
Administration publique*	2 820	0.9	+ 20.3
ACTIVITES INDETERMINEES	626	0.2	+ 33.2
<b>ENSEMBLE DU REGIME GENERAL</b>	<b>308 885</b>	<b>100.0</b>	<b>+ 6.0</b>
<b>ACTIVITES DU REGIME AGRICOLE</b>			
Cultures et Elevages	3 254	65.6	- 7.5
Travaux forestiers	195	3.9	- 6.3
Entreprises de travaux agricoles	690	13.9	+ 15.0
Coopératives agricoles	453	9.1	+ 3.9
Organismes professionnels agricoles	359	7.2	+ 48.3
Activités diverses	9	0.2	n.s.
<b>ENSEMBLE DU REGIME AGRICOLE</b>	<b>4 960</b>	<b>100.0</b>	<b>- 0.9</b>
<b>TOTAL TOUS REGIMES CONFONDUS</b>	<b>313 845</b>		<b>+ 5.8</b>

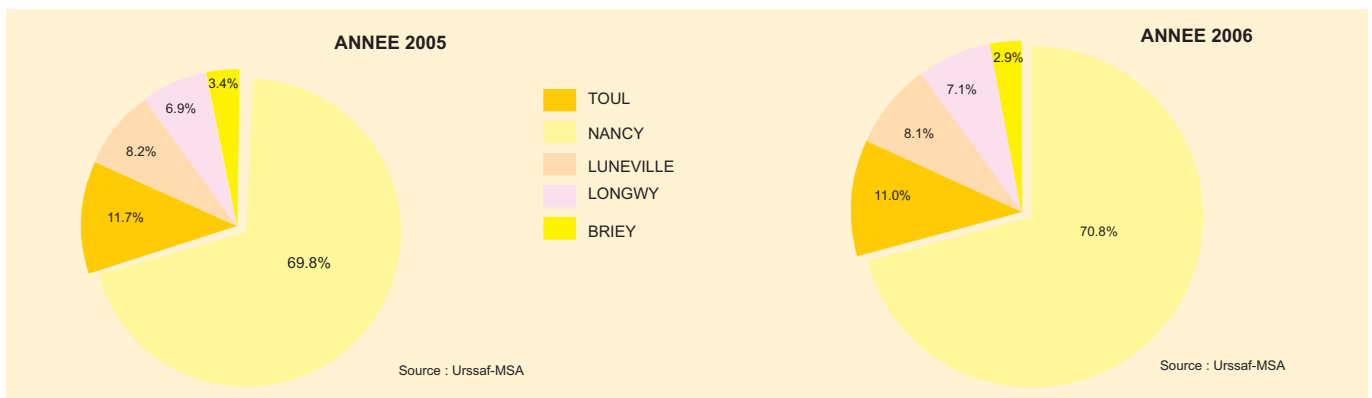
n.s. non significatif

\* Uniquement les déclarations concernant les agents recrutés sur des contrats de droit privé

## 2 - L'évolution mensuelle du nombre de déclarations 2006/2005



## 3 - La part des déclarations par zones d'emploi des régimes général et agricole



**Pour le régime général**, l'Urssaf de Meurthe et Moselle a enregistré 308 900 déclarations préalables à l'embauche, en progression de 6 % par rapport à 2005. Il s'agit de la plus forte hausse de ces quatre dernières années.

**Par secteurs** : les activités de services couvrent 89,9 % des intentions d'embauche du département et parmi ces services, les missions de travail temporaire représentent 55,2 % du volume global des intentions d'embauche. Ces dernières progressent de 9,8 % et expliquent, de par leur poids, la hausse globale du volume d'embauche.

A l'inverse, les intentions d'embauche des services aux entreprises, hors travail temporaire, baissent fortement en 2006 (- 11,8 %) : une baisse importante concerne les activités de conseil en publicité tandis que la progression reste soutenue pour les activités de nettoyage et les activités d'enquêtes et sécurité. Parmi les autres activités de services, les déclarations d'embauche progressent dans trois secteurs importants en terme de volume d'embauche :

- les hôtels et restaurants (+ 10,0 %) : un tiers concerne des embauches pour des activités de traiteurs et organisateurs de réception (en hausse de 28,0 %). S'ajoute la progression des intentions d'embauche dans la restauration de type traditionnel (+ 7,0 %) et dans les hôtels touristiques avec restaurant (+ 7,0 %).
- les activités récréatives, culturelles et sportives (+ 3,0 %) : elles relèvent principalement de structures associatives. Les intentions d'embauche des activités artistiques progressent fortement en 2006 comme en 2005.
- le domaine de la santé et de l'action sociale (+ 2,9 %) : les différentes structures relevant de l'action sociale représentent 45 % des intentions d'embauche de ce secteur.

Dans l'industrie, le volume global des intentions d'embauche se relève en 2006 (+ 4,1 %) et cette progression s'explique principalement par une hausse des embauches dans la métallurgie et le travail des métaux ainsi que dans l'industrie du papier carton et de l'imprimerie édition.

Dans le commerce, les intentions d'embauche progressent de 3,5 % après une baisse en 2005 de 1,5 %. Le secteur du commerce de détail et la réparation d'articles domestiques représente 76 % des volumes d'embauche du commerce et progresse de 5,9 %.

Dans la construction, la hausse du volume des intentions d'embauche se poursuit en 2006 (+ 9,2 %), comme en 2005.

**Par zones d'emploi** : la zone d'emploi de Nancy concentre 70,8 % des déclarations d'embauche, en forte progression (+ 7,1 %). Les intentions d'embauche progressent également sur deux autres zones d'emploi : Longwy (+ 9,2 %) et Lunéville (+ 5,3 %). Elles reculent de 9,1 % sur Briey et restent stables sur la zone d'emploi de Toul.

**Pour le régime agricole**, la baisse du nombre de déclarations est de 0,9 %, qui s'ajoute à celle déjà constatée en 2005 (- 5,2 %). Les principaux secteurs concernés sont une nouvelle fois ceux des cultures et élevages (- 7,5 %) et des coopératives (- 3,9 %) touchés par des volumes de production en retrait, liés aux aléas climatiques (forte pluviosité pendant la période estivale). Après deux années de forte reprise, l'emploi chute à nouveau dans le secteur des travaux forestiers de 6,3 %.

Les organismes professionnels agricoles enregistrent une très forte progression des embauches (+ 48,3 %) essentiellement due aux activités de banque et d'assurance.

#### 4 - Répartition des déclarations d'embauche du régime général par nature de contrats de janvier à décembre 2006

Source : Acoff - Urssaf de Lorraine

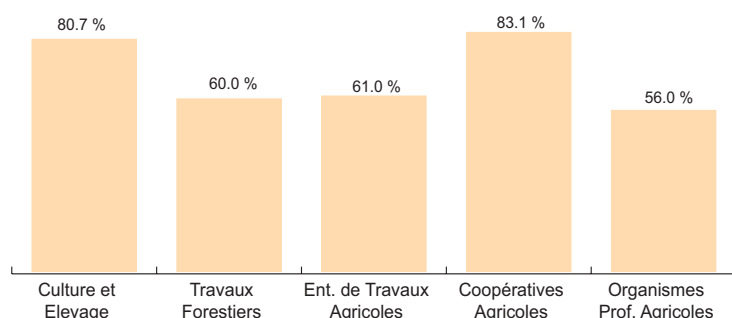
Hors missions de travail temporaire, toutes tailles d'entreprises confondues, 80 % des intentions d'embauche sont des contrats à durée déterminée (CDD), 17 % des contrats à durée indéterminée (CDI) et 3 % des contrats nouvelle embauche (CNE). Pour les entreprises de 0 à 19 salariés, la part des intentions d'embauche en CNE est de près de 7 %.

	CDD de moins de 30 jours	CDD d'au moins 30 jours	CDI	CNE	Total
0 à 19 salariés					
Nombre	34 420	11 980	9 110	3 770	57 280
Part	56.6 %	20.9 %	15.9 %	6.6 %	100.0 %
Toutes tailles					
Nombre	79 120	34 260	23 390	4 250	141 020
Part	56.1 %	24.3 %	16.6 %	3.0 %	100,0 %

Depuis la mise en place du CNE en août 2005, les Urssaf réalisent une estimation de la répartition des déclarations par type de contrats (cf note méthodologique).

#### 5 - Nature des contrats créés dans le régime agricole en 2005

##### Part des CDD dans les nouveaux emplois 2005



Comme les années précédentes, les emplois créés en 2005 ont été majoritairement des recrutements à durée déterminée : tous secteurs confondus, 76 % des 4 700 nouveaux emplois sont des CDD. L'importance du recours à ce type de contrat varie d'un secteur à l'autre : il atteint son maximum dans les secteurs coopératives agricoles (83 % des nouveaux emplois) et culture et élevage (81 % des nouveaux emplois).

Source : statistique sur les nouveaux emplois issue du tableau de bord de l'emploi agricole (ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année).

## DEPARTEMENT DE LA MEUSE

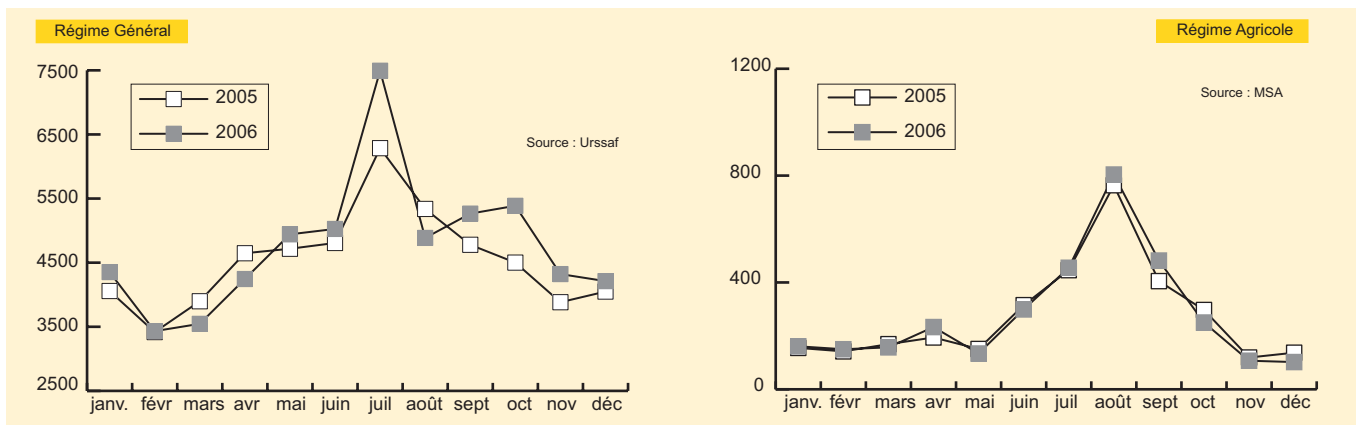
## 1 - Les déclarations par activités économiques

Source Urssaf-MSA

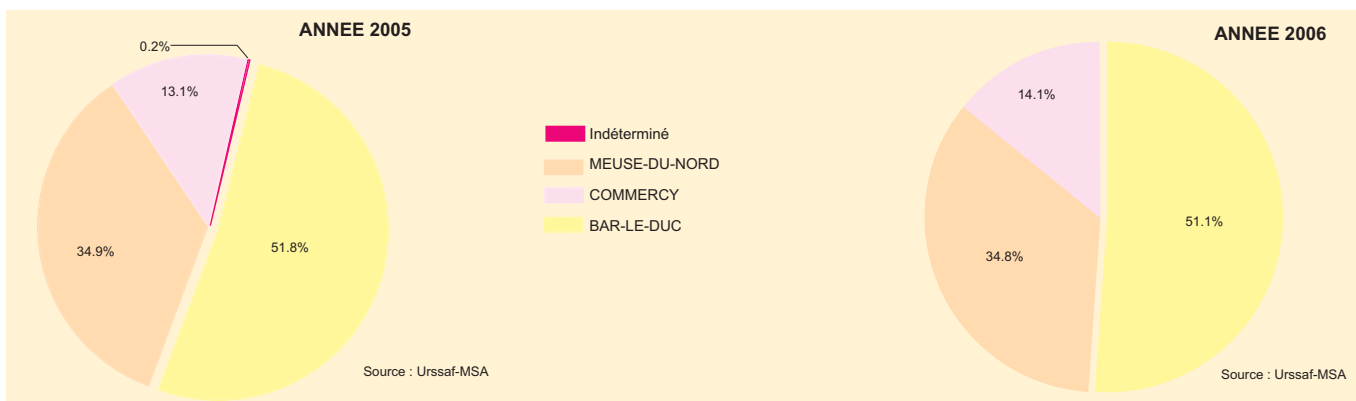
ACTIVITES DU REGIME GENERAL	2006		Variation(%) 2006/2005
	Nombre	Structure(%)	
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PECHE	85	0.1	- 60.3
INDUSTRIE	2 416	4.2	- 2.9
dont : Industries agro-alimentaires	968	1.7	- 14.3
CONSTRUCTION	1 752	3.1	+ 10.7
COMMERCE	3 728	6.5	- 3.4
dont : Com. de détail & réparations d'articles domestiques	2 838	5.0	- 3.5
Com. de gros & intermédiaires du commerce	605	1.1	+ 5.0
SERVICES	49 051	85.9	+ 6.3
dont : Travail temporaire	37 083	64.9	+ 9.6
Santé et action sociale	2 575	4.5	- 3.2
Hôtels et restaurants	2 500	4.4	+ 8.7
Activités récréatives, culturelles et sportives	1 616	2.8	+ 31.8
Services aux entreprises hors travail temporaire	1 378	2.4	- 5.6
Administration publique*	1 242	2.2	- 0.7
Activités associatives	1 016	1.8	- 21.7
Transports terrestres	394	0.7	- 17.4
ACTIVITES INDETERMINEES	78	0.1	- 3.7
<b>ENSEMBLE DU REGIME GENERAL</b>	<b>57 110</b>	<b>100.0</b>	<b>+ 5.0</b>
<b>ACTIVITES DU REGIME AGRICOLE</b>			
Cultures et Elevages	2 419	72.6	- 0.2
Travaux forestiers	384	11.5	+ 10.7
Entreprises de travaux agricoles	215	6.4	- 5.3
Coopératives agricoles	129	3.9	- 15.1
Organismes professionnels agricoles	151	4.5	+ 28.0
Activités diverses	36	1.1	+ 38.5
<b>ENSEMBLE DU REGIME AGRICOLE</b>	<b>3 334</b>	<b>100.0</b>	<b>+ 1.2</b>
<b>TOTAL TOUS REGIMES CONFONDUS</b>	<b>60 444</b>		<b>+ 4.8</b>

\* Uniquement les déclarations concernant les agents recrutés sur des contrats de droit privé

## 2 - L'évolution mensuelle du nombre de déclarations 2006/2005



## 3 - La part des déclarations par zones d'emploi des régimes général et agricole



**Pour le régime général**, 57 100 déclarations d'embauche ont été enregistrées dans le département. Après deux années consécutives de faible progression, l'année 2006 est marquée par une reprise des intentions d'embauche avec une évolution de 5 %.

**Par secteurs** : les déclarations d'embauche relatives aux missions de travail temporaire progressent fortement en 2006 (9,6 %) et expliquent, de par leur poids, (64,9 % du volume global des intentions d'embauche) la hausse totale des intentions du département.

L'ensemble des activités de services couvre 85,9 % des intentions d'embauche du département. Hors missions de travail temporaire, deux activités de services progressent fortement en 2006 :

- les hôtels et restaurants avec une hausse de 8,7 % qui concerne principalement les hôtels touristiques avec restaurant (+ 33 %) ;
- les activités récréatives, culturelles et sportives avec une hausse de 31,8 % qui concerne principalement les activités artistiques pour lesquelles le volume d'embauche a doublé en 2006.

Les déclarations d'embauche directes (hors interim) de l'industrie diminuent en Meuse comme en Moselle alors qu'elles progressent en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges. C'est l'industrie agro alimentaire qui est la plus touchée par la baisse et elle représente, en Meuse, 40,1 % du volume global des intentions d'embauche de l'industrie.

Les intentions d'embauche du commerce diminuent également dans la Meuse alors qu'elles progressent dans les trois autres

départements lorrains. Le commerce de détail et la réparation d'articles domestiques représentent 76,1 % du volume des embauches et, pour ce secteur, elles reculent de 3,5 %.

A l'inverse, dans le secteur de la construction, les déclarations d'embauche directes (hors interim) connaissent la plus forte progression régionale (+ 10,7 %). Les déclarations d'embauche des travaux de maçonnerie générale progressent de 3 % en 2006, les travaux de plâtrerie de 28 % et la réalisation de couverture par éléments de 21 %. Ces trois secteurs représentent un peu plus du tiers des déclarations d'embauche de la construction.

**Par zones d'emploi** : la progression des déclarations d'embauche concerne principalement la zone d'emploi de Bar le Duc (3,1 %). Après une forte baisse en 2005, les intentions d'embauche de celle de Verdun progressent de 4,6 %. Commercy poursuit sa progression en terme de déclarations d'embauche avec un taux d'évolution annuelle de 15,6 %.

**Pour le régime agricole**, les déclarations d'embauche augmentent légèrement (+ 1,2 %), faisant suite à une année 2005 particulièrement dégradée. La baisse des intentions d'embauche concerne le secteur des coopératives (- 15 %) et celui des entreprises de travaux agricoles (- 5,3 %). A l'opposé, le secteur des organisations professionnelles agricoles renoue avec l'emploi (+ 28,0 %) qui ne vient toutefois pas compenser la chute enregistrée en 2005 (- 74,6 %). Les embauches sont également en hausse dans le secteur des travaux forestiers (+ 10,7 %).

#### 4 - Répartition des déclarations d'embauche du régime général par nature de contrats de janvier à décembre 2006

Source : Acoff - Urssaf de Lorraine

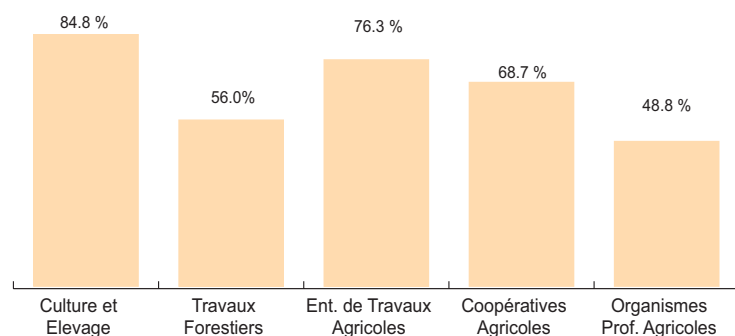
Hors missions de travail temporaire, toutes tailles d'entreprises confondues, 78 % des intentions d'embauche sont des contrats à durée déterminée (CDD), 18 % des contrats à durée indéterminée (CDI) et 4 % des contrats nouvelle embauche (CNE). Pour les entreprises de 0 à 19 salariés, la part des intentions d'embauche en CNE est de plus de 7 %.

	CDD de moins de 30 jours	CDD d'au moins 30 jours	CDI	CNE	Total
0 à 19 salariés					
Nombre	4 810	2 980	1 770	770	10 330
Part	46,6%	28,8%	17,1%	7,5%	100,0%
Toutes tailles					
Nombre	9 440	6 590	3 770	780	20 580
Part	45,9%	32,0%	18,3%	3,8%	100,0 %

Depuis la mise en place du CNE en août 2005, les Urssaf réalisent une estimation de la répartition des déclarations par type de contrats (cf note méthodologique).

#### 5 - Nature des contrats créés dans le régime agricole en 2005

##### Part des CDD dans les nouveaux emplois 2005



Comme les années précédentes, les emplois créés en 2005 ont été majoritairement des recrutements à durée déterminée : tous secteurs confondus, 78 % des 2 800 nouveaux emplois sont des CDD. L'importance du recours à ce type de contrat varie d'un secteur à l'autre : il atteint son maximum dans les secteurs culture et élevage (85 % des nouveaux emplois) et entreprises de travaux agricoles (76 % des nouveaux emplois).

Source : statistique sur les nouveaux emplois issue du tableau de bord de l'emploi agricole (ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année).

## DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

## 1 - Les déclarations par activités économiques

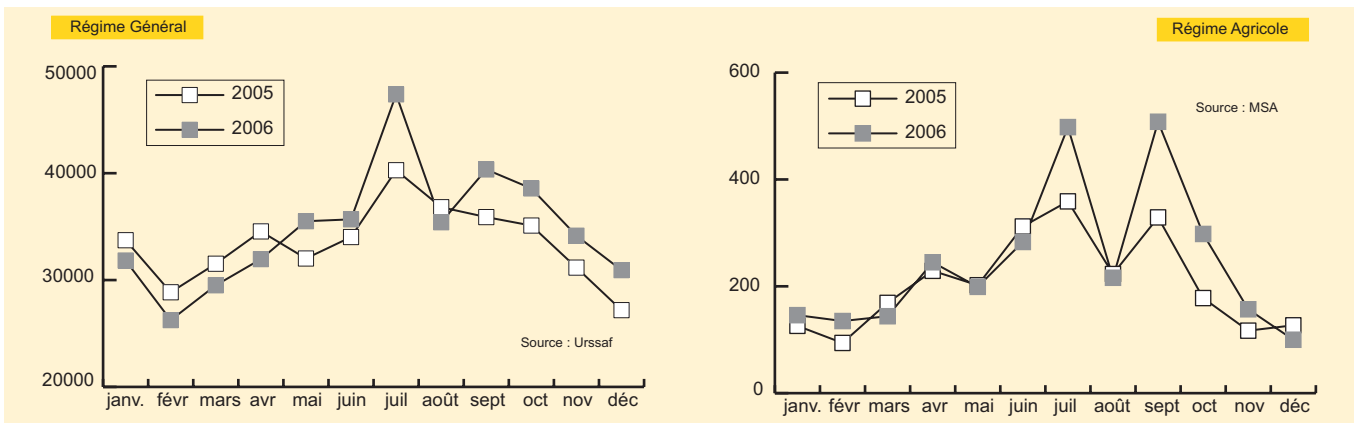
Source Urssaf-MSA

ACTIVITES DU REGIME GENERAL	2006		Variation(%) 2006/2005
	Nombre	Structure(%)	
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PECHE	61	n.s.	+ 45.2
INDUSTRIE	14 834	3.6	- 1.2
<i>dont</i> : Industries agro-alimentaires	3 547	0.8	- 5.5
Travail des métaux	2 823	0.7	+ 7.0
CONSTRUCTION	11 570	2.8	+ 7.9
COMMERCE	23 953	5.7	+ 3.3
<i>dont</i> : Com. de détail & réparations d'articles domestiques	18 396	4.4	+ 3.6
Com. de gros & intermédiaires du commerce	3 382	0.8	+ 1.7
SERVICES	365 846	87.6	+ 4.2
<i>dont</i> : Travail temporaire	258 832	62.0	+ 7.4
Services aux entreprises hors travail temporaire	25 241	6.0	- 22.3
Santé et action sociale*	19 316	4.6	+ 3.3
Activités récréatives, culturelles et sportives	18 115	4.3	+ 5.6
Hôtels et restaurants	16 905	4.0	+ 7.9
Administration publique*	6 662	1.6	+ 15.5
Activités associatives	5 169	1.2	+ 0.2
Education*	4 099	1.0	+ 3.2
ACTIVITES INDETERMINEES	1 255	0.3	+ 31.1
<b>ENSEMBLE DU REGIME GENERAL</b>	<b>417 519</b>	<b>100.0</b>	<b>+ 4.1</b>
<b>ACTIVITES DU REGIME AGRICOLE</b>			
Cultures et Elevages	1 637	55.9	+ 24.2
Travaux forestiers	164	5.6	+ 17.1
Entreprises de travaux agricoles	535	18.3	+ 9.0
Coopératives agricoles	312	10.6	+ 0.3
Organismes professionnels agricoles	209	7.1	+ 11.8
Activités diverses	72	2.5	n.s.
<b>ENSEMBLE DU REGIME AGRICOLE</b>	<b>2 929</b>	<b>100.0</b>	<b>+ 18.8</b>
<b>TOTAL TOUS REGIMES CONFONDUS</b>	<b>420 448</b>		<b>+ 4.2</b>

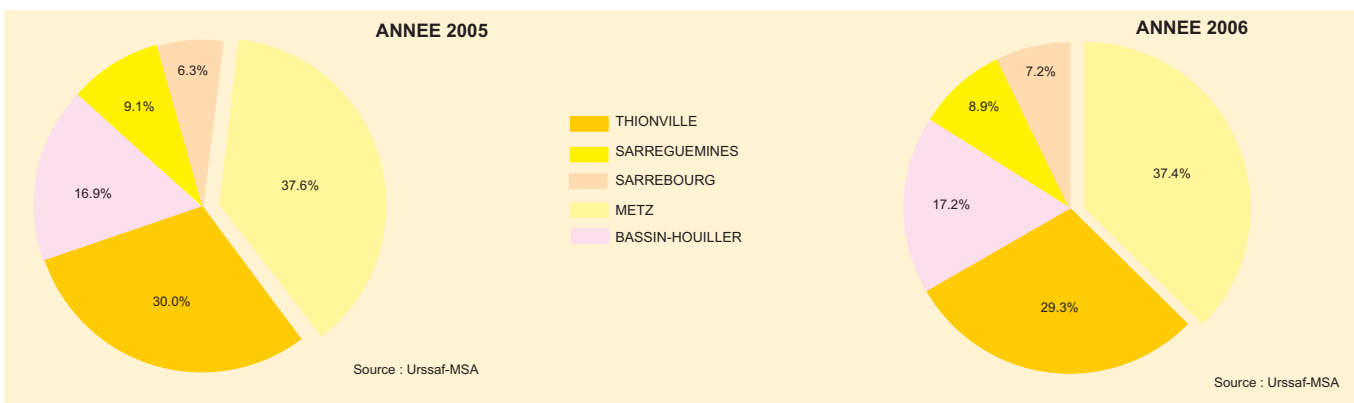
n.s. non significatif

\* Uniquement les déclarations concernant les agents recrutés sur des contrats de droit privé

## 2 - L'évolution mensuelle du nombre de déclarations 2006/2005



## 3 - La part des déclarations par zones d'emploi des régimes général et agricole



**Pour le régime général**, la hausse du nombre d'intentions d'embauche formulées par les entreprises du département s'est poursuivie en 2006. En effet, les employeurs ont déclaré plus de 417 500 embauches en 2006, soit une hausse de 4,1 % par rapport à l'année précédente.

**Par secteurs** : le travail temporaire explique largement cette hausse qui a concerné 62,0 % des embauches en 2006, soit 2 points de plus qu'en 2005. Toutefois, certains secteurs enregistrent un regain de l'emploi, abstraction faite des missions d'intérim :

- les secteurs des Hôtels Restaurants (+ 7,9 %)
- de la Construction (+ 7,9 %)
- les services collectifs, sociaux et personnels (+ 4,0 %)
- les salariés non fonctionnaires titulaires des administrations (+ 9,0 %)
- la santé et action sociale (+ 3,3 %)
- l'éducation (+ 3,2 %)
- les administrations et collectivités (+ 15,5 %).

Après un ralentissement en 2005, le secteur du commerce a connu une légère reprise en 2006, avec près de 24 000 embauches soit une hausse de 3,3 %. Le secteur du transport enregistre une évolution similaire (+ 9,0 %), après un fléchissement entre 2004 et 2005.

En revanche, la dégradation de l'emploi dans le secteur de l'Industrie se poursuit, comme l'illustre le recule des intentions d'embauche dans le secteur des industries manufacturières (- 1,2 %).

Certaines activités de services ont également enregistré une baisse des intentions d'embauche : activités financières (- 2,1 %) et services domestiques (- 3,2 %).

**Par zones d'emploi** : au cours de l'année 2006, les embauches se sont surtout concentrées sur la zone de Metz (156 000), en hausse de 3,3 % par rapport à l'année 2005. La hausse du nombre d'intentions d'embauches a également profité aux autres zones d'emplois, en particulier celles du Bassin Houiller et de Thionville.

Après deux années de stabilisation, la situation de l'emploi s'est nettement améliorée **dans le régime agricole**, marquée par une forte augmentation des intentions d'embauche (+ 18,8 %). Le département de la Moselle enregistre la plus forte hausse de la région, représentant 464 embauches supplémentaires par rapport à l'exercice précédent. A l'exception des coopératives agricoles (stabilité de l'emploi), tous les autres secteurs bénéficient de cette embellie : entreprises de travaux agricoles (+ 9,0 %), organismes professionnels agricoles (+ 11,7 %), travaux forestiers (+ 17,0 %). La plus forte hausse concerne le secteur des cultures et élevage (+ 24,2 %).

#### 4 - Répartition des déclarations d'embauche du régime général par nature de contrats de janvier à décembre 2006

Source : Acooss - Urssaf de Lorraine

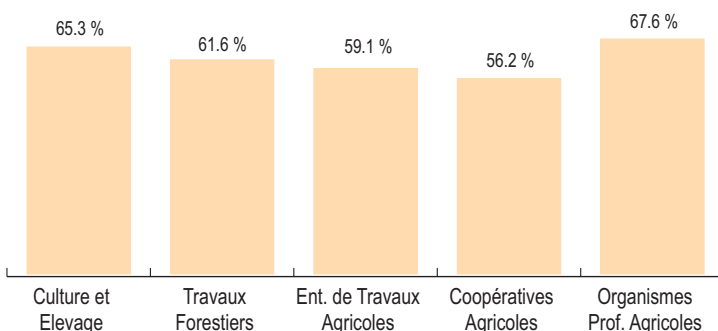
Hors missions de travail temporaire, toutes tailles d'entreprises confondues, 72 % des intentions d'embauche sont des contrats à durée déterminée (CDD), 23 % des contrats à durée indéterminée (CDI) et 5 % des contrats nouvelle embauche (CNE). Pour les entreprises de 0 à 19 salariés, la part des intentions d'embauche en CNE est de 13 %.

	CDD de moins de 30 jours	CDD d'au moins 30 jours	CDI	CNE	Total
0 à 19 salariés					
Nombre	22 480	16 340	14 150	7 660	60 630
Part	37,1%	27,0%	23,3%	12,6%	100,0 %
Toutes tailles					
Nombre	70 120	47 370	36 820	8 350	162 660
Part	43,1%	29,1%	22,6%	5,1%	100,0 %

Depuis la mise en place du CNE en août 2005, les Urssaf réalisent une estimation de la répartition des déclarations par type de contrats (cf note méthodologique).

#### 5 - Nature des contrats créés dans le régime agricole en 2005

##### Part des CDD dans les nouveaux emplois 2005



Comme les années précédentes, les emplois créés en 2005 ont été majoritairement des recrutements à durée déterminée : tous secteurs confondus, 62 % des 2 750 nouveaux emplois sont des CDD. L'importance du recours à ce type de contrat varie d'un secteur à l'autre : il atteint son maximum dans les secteurs organismes professionnels agricoles (68 % des nouveaux emplois) et culture et élevages (65 % des nouveaux emplois).

Source : statistique sur les nouveaux emplois issue du tableau de bord de l'emploi agricole (ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année).

## DEPARTEMENT DES VOSGES

## 1 - Les déclarations par activités économiques

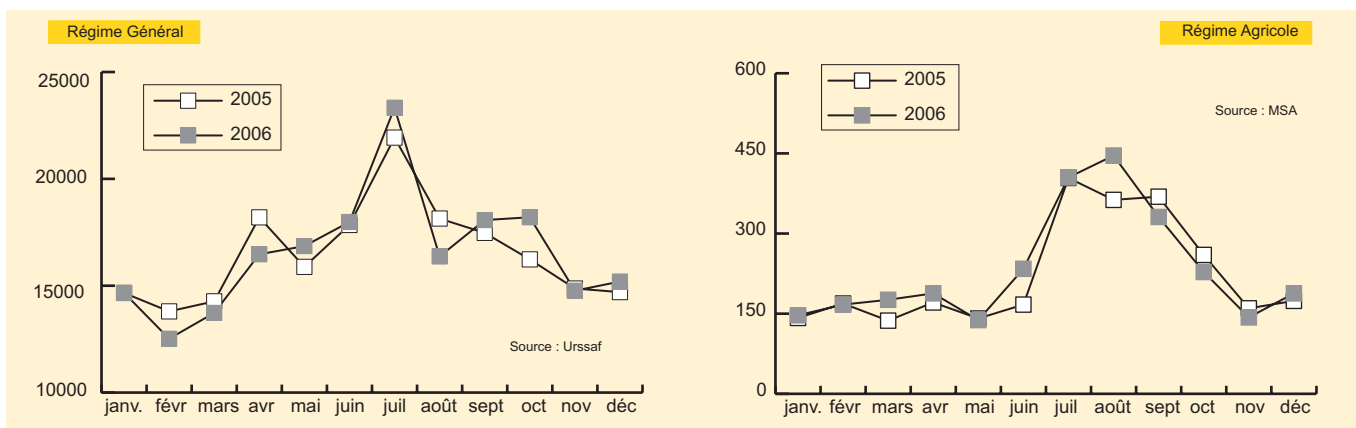
Source Urssaf-MSA

ACTIVITES DU REGIME GENERAL	2006		Variation(%) 2006/2005
	Nombre	Structure(%)	
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PECHE	31	n.s.	- 6.1
INDUSTRIE	6 570	3.3	+ 3.8
dont : Industries agro-alimentaires	1 900	1.0	- 4.8
CONSTRUCTION	3 967	2.0	+ 7.4
COMMERCE	8 616	4.3	+ 2.7
dont : Com. de détail & réparations d'articles domestiques	6 728	3.4	+ 4.2
Com. de gros & intermédiaires du commerce	1 118	0.6	- 2.6
SERVICES	178 610	90.1	- 0.3
dont : Travail temporaire	141 314	71.3	- 3.8
Services aux entreprises hors travail temporaire	9 772	4.9	+ 76.9
Hôtels et restaurants	8 329	4.2	+ 6.6
Santé et action sociale*	4 940	2.5	+ 11.8
Administration publique*	4 478	2.3	+ 2.7
Activités récréatives, culturelles et sportives	2 833	1.4	+ 19.1
Activités associatives	1 780	0.9	- 0.3
ACTIVITES INDETERMINEES	361	0.2	- 24.9
<b>ENSEMBLE DU REGIME GENERAL</b>	<b>198 155</b>	<b>100.0</b>	<b>+ 0.1</b>
<b>ACTIVITES DU REGIME AGRICOLE</b>			
Cultures et Elevages	1 107	39.7	- 0.7
Travaux forestiers	457	16.4	+ 14.5
Entreprises de travaux agricoles	206	7.4	+ 3.0
Coopératives agricoles	679	24.3	+ 0.1
Organismes professionnels agricoles	335	12.0	+ 27.9
Activités diverses	7	0.2	n.s.
<b>ENSEMBLE DU REGIME AGRICOLE</b>	<b>2 791</b>	<b>100.0</b>	<b>+ 5.0</b>
<b>TOTAL TOUS REGIMES CONFONDUS</b>	<b>200 946</b>		<b>+ 0.1</b>

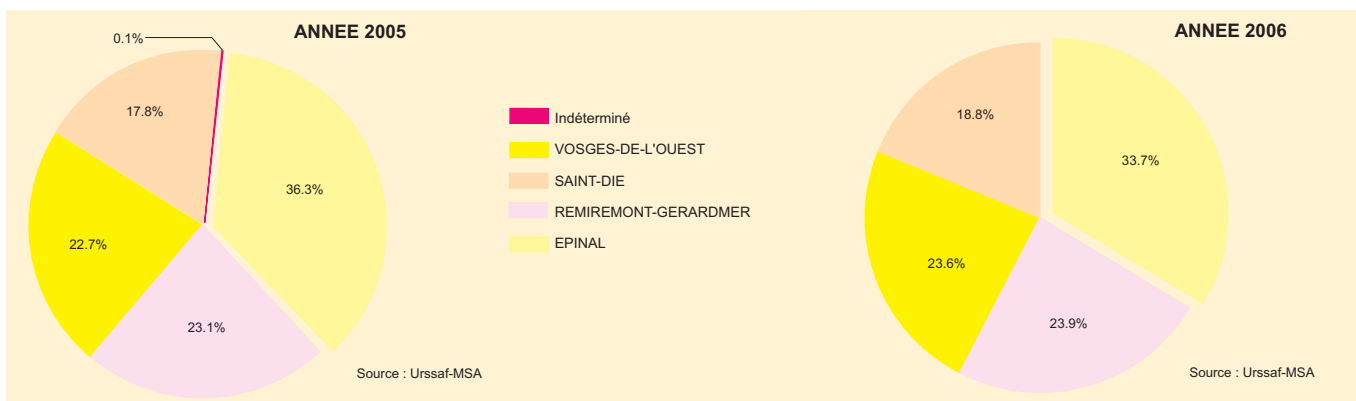
n.s. non significatif

\* Uniquement les déclarations concernant les agents recrutés sur des contrats de droit privé

## 2 - L'évolution mensuelle du nombre de déclarations 2006/2005



## 3 - La part des déclarations par zones d'emploi des régimes général et agricole



**Pour le régime général**, 198 200 déclarations préalables à l'embauche ont été réalisées en 2006. Pour la deuxième année consécutive, la progression annuelle est faible avec un taux d'évolution de 0,1 % en 2006 (+ 2,6 % en 2005) contre une progression de 4,5 % en 2004.

La baisse des déclarations d'embauche relatives aux missions d'intérim explique en grande partie ce constat : dans les Vosges, l'intérim diminue de 3,8 %, alors qu'il progresse dans les trois autres départements. La part des missions d'intérim dans le total des intentions d'embauche reste élevée (71,3 %).

**Par secteurs** : les déclarations d'embauche directes (hors intérim) des industries vosgiennes progressent en 2006 (+ 3,8 %), principalement l'industrie textile et le travail du bois qui étaient en fort recul en 2005. A l'inverse, l'industrie agro alimentaire recule en 2006 (- 4,8 %) après une forte hausse en 2005 (+ 17,4 %). L'activité du commerce reste soutenue avec une progression annuelle de 2,7 %. Le commerce de détail représente 78,1 % des déclarations d'embauche du commerce et son évolution (+ 4,2 %) explique la progression globale de cette activité.

Dans les services hors travail temporaire, pour la quatrième année consécutive, les déclarations d'embauche des hôtels restaurant progressent (+ 6,6 %). Cette amélioration concerne principalement la restauration de type rapide (+ 12 %) ainsi que les autres hébergements touristiques (+ 2 %). En revanche, les déclarations d'embauche diminuent de 7 % pour les hôtels touristiques avec restaurant.

Les services aux entreprises hors travail temporaire progressent fortement et ceci notamment dans les activités de sélection et mise à disposition de personnel et dans les activités de nettoyage.

Le domaine de la santé et de l'action sociale progresse cette année de 11,8 %.

Les intentions d'embauche directes (hors intérim) de la construction augmentent comme dans les trois autres départements lorrains à un rythme toutefois légèrement inférieur (+ 7,4 % contre une progression régionale de + 8,4 %). Les déclarations d'embauche des travaux de maçonnerie générale diminuent de 9 %, tandis que les travaux d'installations électriques progressent de 2 %. Ces deux secteurs représentent le tiers des déclarations d'embauche de la construction.

**Par zones d'emploi** : pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, la zone d'emploi de Saint Dié progresse en terme de déclarations d'embauche. Celle des Vosges de l'Ouest continue sa progression avec un rythme moins soutenu qu'en 2005 (+ 4,1 % en 2006 contre + 22,1 % en 2005). Epinal est la seule zone d'emploi pour laquelle les intentions d'embauche diminuent, sous l'effet notamment de la moindre progression des déclarations de missions de travail temporaire.

Pour la seconde année consécutive, les intentions d'embauche **dans le régime agricole** ont augmenté (+ 5,0 %, contre + 3,7 % en 2005). Les plus fortes hausses sont constatées dans les secteurs des organismes professionnels agricoles (+ 27,9 %) et des travaux forestiers (+ 14,5 %) ce qui confirme le dynamisme de ce secteur redevenu depuis quelques années créateur d'emplois.

En revanche, et malgré une année 2005 prometteuse, l'emploi dans les coopératives agricoles a de nouveau stagné.

Autre aspect du département : le volume global d'emploi est le plus faible de la région.

#### 4 - Répartition des déclarations d'embauche du régime général par nature de contrats de janvier à décembre 2006

Source : Acoff - Urssaf de Lorraine

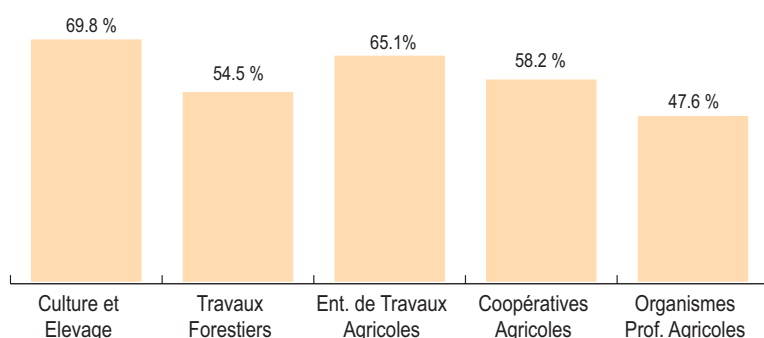
Hors missions de travail temporaire, toutes tailles d'entreprises confondues, 78 % des intentions d'embauche sont des contrats à durée déterminée (CDD), 19 % des contrats à durée indéterminée (CDI) et 4 % des contrats nouvelle embauche (CNE). Pour les entreprises de 0 à 19 salariés, la part des intentions d'embauche en CNE est de 8 %.

	CDD de moins de 30 jours	CDD d'au moins 30 jours	CDI	CNE	Total
0 à 19 salariés					
Nombre	9 840	8 110	4 430	2 040	24 420
Part	40,3%	33,2%	18,1%	8,4%	100,0 %
Toutes tailles					
Nombre	23 860	21 020	10 870	2 160	57 910
Part	41,2%	36,3%	18,8%	3,7%	100,0 %

Depuis la mise en place du CNE en août 2005, les Urssaf réalisent une estimation de la répartition des déclarations par type de contrats (cf note méthodologique).

#### 5 - Nature des contrats créés dans le régime agricole en 2005

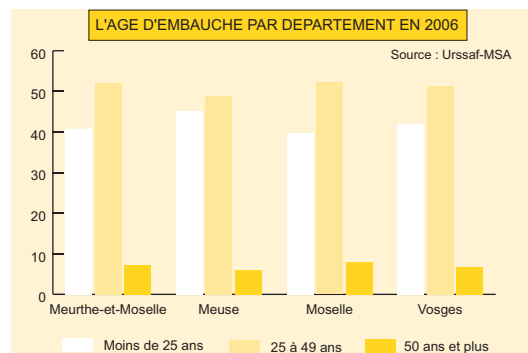
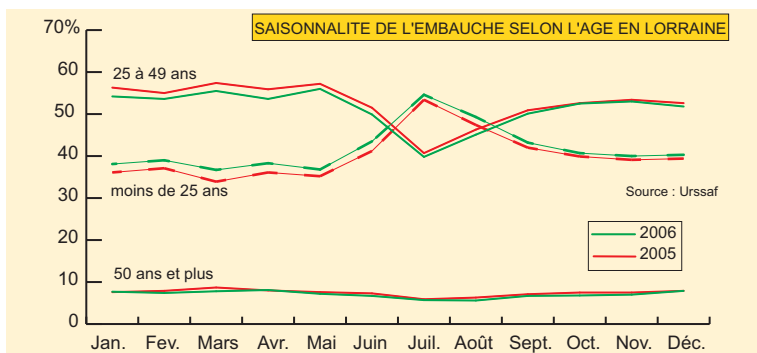
##### Part des CDD dans les nouveaux emplois 2005



Comme les années précédentes, les emplois créés en 2005 ont été majoritairement des recrutements à durée déterminée : tous secteurs confondus, 61 % des 2 700 nouveaux emplois sont des CDD. L'importance du recours à ce type de contrat varie d'un secteur à l'autre : il atteint son maximum dans les secteurs culture et élevage (70 % des nouveaux emplois) et entreprises de travaux agricoles (65 % des nouveaux emplois).

Source : statistique sur les nouveaux emplois issue du tableau de bord de l'emploi agricole (ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année).

## L'AGE D'EMBAUCHE



Source Urssaf	Meurthe-et-Moselle		Meuse		Moselle		Vosges		Lorraine	
	Nbre	06/05 en %	Nbre	06/05 en %	Nbre	06/05 en %	Nbre	06/05 en %	Nbre	06/05 en %
moins de 25 ans	125 363	+ 5.6	25 527	+ 0.6	165 901	- 0.9	82 629	- 4.5	399 420	+ 0.3
25 à 49 ans	161 299	+ 6.2	28 265	+ 8.6	218 347	+ 7.8	102 209	+ 1.5	510 120	+ 6.0
50 ans et plus	22 223	+ 6.4	3 318	+ 10.9	33 271	+ 6.5	13 316	+ 23.6	72 128	+ 9.5
<b>Ensemble</b>	<b>308 885</b>	<b>+ 6.0</b>	<b>57 110</b>	<b>+ 5.0</b>	<b>417 519</b>	<b>+ 4.1</b>	<b>198 155</b>	<b>+ 0.1</b>	<b>981 669</b>	<b>+ 3.9</b>

Source MSA	Meurthe-et-Moselle		Meuse		Moselle		Vosges		Lorraine	
	Nbre	06/05 en %	Nbre	06/05 en %	Nbre	06/05 en %	Nbre	06/05 en %	Nbre	06/05 en %
moins de 25 ans	2 680	- 11.2	1 721	+ 2.4	1 477	+ 7.9	1 585	+ 0.5	7 463	- 2.4
25 à 49 ans	1 795	+ 36.2	1 226	- 2.2	1 130	+ 27.7	1 005	+ 15.0	5 156	+ 9.4
50 ans et plus	485	+ 11.2	387	+ 7.8	322	+ 52.6	201	- 2.4	1 395	+ 15.1
<b>Ensemble</b>	<b>4 960</b>	<b>- 0.9</b>	<b>3 334</b>	<b>+ 1.2</b>	<b>2 929</b>	<b>+ 18.8</b>	<b>2 791</b>	<b>+ 5.0</b>	<b>14 014</b>	<b>+ 4.4</b>

Pour le régime général, l'augmentation des intentions d'embauche n'a pas profité aux moins de 25 ans en Lorraine (+ 0,3 %). Evolution à peine positive dû principalement au département des Vosges qui enregistre une diminution des déclarations de 4,5 % et dans une moindre mesure la Moselle (- 0,9 %). Avec 5,6 % d'intention d'embauches de plus qu'en 2005, le département de Meurthe et Moselle compense ces diminutions ; en Meuse, l'évolution est également positive (+ 0,6 %).

Pour les deux autres tranches d'âge, tous les départements enregistrent une augmentation des intentions d'embauche ; accroissement qui oscille entre 1,5 et 23,6 % d'un département à l'autre (avec une moyenne régionale de + 6,0 % pour les 25-49 ans et + 9,5 % pour les 50 ans et plus). Il convient de noter que, comme en 2004 et 2005, les 50 ans et plus enregistrent la plus forte évolution entraînant la hausse de leur part (7 % contre 6 % en 2005). La majorité des déclarations d'intentions d'embauche concerne toujours les 25-49 ans (52 %), près de 41 % les moins de 25 ans.

En ce qui concerne la saisonnalité des embauches, elle se répète d'année en année avec un pic estival pour les moins de 25 ans, une diminution pour les 25-49 ans durant cette période et une quasi-uniformité sur l'année pour les 50 ans et plus.

Pour le régime agricole, l'augmentation globale du nombre d'intentions d'embauche n'a pas profité aux moins de 25 ans qui diminuent à nouveau (2,4 %) du fait de la Meurthe et Moselle (- 11,2 %). Les 25-49 ans et les 50 ans et plus évoluent positivement par rapport à 2005 (respectivement 9,4 % et 15,1 %). Pour les 50 ans et plus, la plus forte progression est enregistrée en Moselle (52,6 %) ; seul le département des Vosges voit ses intentions diminuer par rapport à l'an passé. Les 25-49 ans diminuent eux uniquement en Meuse.

En conséquence, la part des moins de 25 ans diminue de 3 points par rapport à 2005 ; cela profite aux 25-49 ans (37 % d'intention d'embauche). Les 50 ans et plus sont stables (près de 10 % de DPAE les concernent).

## L'EMBAUCHE PAR SEXE

	Meurthe et Moselle		Meuse		Moselle		Vosges		Lorraine	
	Urssaf	Msa	Urssaf	Msa	Urssaf	Msa	Urssaf	Msa	Urssaf	Msa
Hommes	65.1	62.7	66.3	68.8	60.7	71.9	65.2	59.4	63.5	65.4
Femmes	34.9	37.3	33.7	31.2	39.3	28.1	34.8	40.6	36.5	34.6

## L'EMBAUCHE PAR SEXE ET PAR SECTEURS D'ACTIVITE

Urssaf	Meurthe et Moselle		Meuse		Moselle		Vosges		Lorraine	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Total hors intérim dont</b>	<b>36.6</b>	<b>62.0</b>	<b>25.6</b>	<b>54.2</b>	<b>30.2</b>	<b>50.0</b>	<b>19.7</b>	<b>45.9</b>	<b>29.8</b>	<b>53.0</b>
Commerce	3.4	9.2	3.9	11.9	3.8	8.6	2.5	8.0	3.4	8.9
Industrie	2.5	1.9	4.1	4.5	3.9	3.1	3.3	3.5	3.3	2.9
Construction	3.2	0.4	4.4	0.5	4.3	0.5	2.9	0.4	3.6	0.5
Services	27.4	50.1	13.0	37.0	17.9	37.5	10.9	33.7	19.2	40.5
<b>Intérim</b>	<b>63.4</b>	<b>38.0</b>	<b>74.4</b>	<b>45.8</b>	<b>69.8</b>	<b>50.0</b>	<b>80.3</b>	<b>54.1</b>	<b>70.2</b>	<b>47.0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

## L'EMBAUCHE PAR SEXE

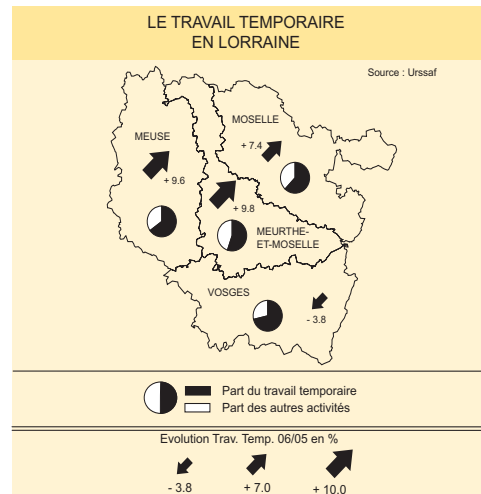
A nouveau en 2006, les intentions d'embauche concernent majoritairement les hommes dans les deux régimes. Ce résultat s'explique par la part élevée des intentions d'embauche des hommes dans l'intérim (70,2 % contre 47,0 % pour les femmes) ; ce secteur concentrant 61,9 % des DPAE. La répartition sectorielle des intentions d'embauche reste identique aux années passées. Les femmes sont plus nom-

breuses dans les services avec 40,5 % d'intentions d'embauche (19,2 % pour les hommes). Constat identique pour les déclarations d'embauche dans le commerce (8,9 % de femmes et 3,4 % d'hommes).

Dans le secteur de la construction, quasiment que des hommes sont embauchés.

## LE TRAVAIL TEMPORAIRE

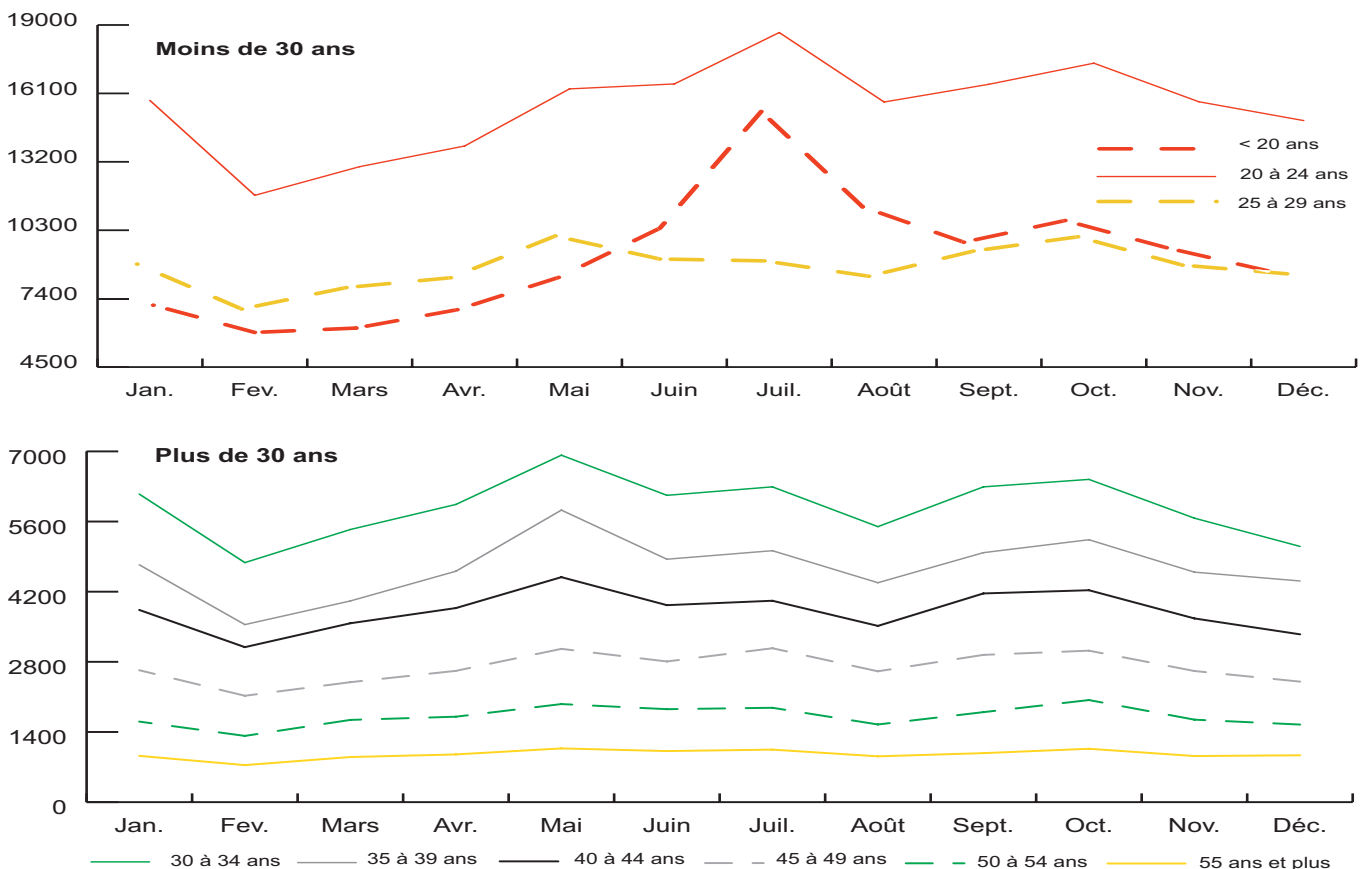
En 2006, un peu plus de 607 000 déclarations préalables à l'embauche concernant le travail temporaire ont été enregistrées en Lorraine, soit 5,3 % de plus que l'an passé. Hormis dans les Vosges où l'intérim diminue de 3,8 % (après avoir augmenté dans la même proportion l'an dernier), tous les départements lorrains progressent assez sensiblement : allant de 7,4 % en Moselle à 9,8 % en Meurthe et Moselle. A noter que l'intérim "meusien" enregistre 9,6 % d'intention d'embauche de plus qu'en 2005, alors qu'il chutait de 3,0 % entre 2004 et 2005. Dans le même temps les intentions d'embauche dans l'industrie diminuent de 2,9 %. Le travail temporaire représente 61,9 % des DPAE enregistrées en Lorraine, tout comme en Moselle. En Meuse, les intentions d'embauche de ce secteur représentent 64,9 %



du total meusien. Les Vosges sont toujours au-dessus de la moyenne régionale avec 71,3 % et la Meurthe et Moselle en dessous avec 55,2 % pour ce secteur.

Les missions d'intérim se retrouvent dans l'industrie (54,3 %) puis dans le secteur de la construction (19,1 %). Les services concentrent 24 % des missions en ETP. 80 % des missions en ETP de l'industrie concernent les secteurs des biens intermédiaires, de l'automobile et des biens d'équipement.

76,1 % des intérimaires sont des hommes ; 56,3 % sont âgés de moins de 30 ans. (source : Unédic 2005)



La saisonnalité d'embauche des 20-24 ans est différente en 2006 (par rapport aux années passées). En effet, après une diminution entre janvier et février, la courbe est en évolution constante ensuite jusqu'en juillet où elle est à son maximum. Il ne s'agit pas seulement d'un décalage d'embauche du mois d'août en juillet puisqu'on observe une progression de 2 000 déclarations sur juillet-août. Entre 30 et 44 ans, la sai-

sonnalité d'embauche est similaire : elle diminue entre janvier et février, progresse ensuite jusqu'en mai, chute légèrement pendant la période estivale, augmente à nouveau en automne et décline une nouvelle fois à la période hivernale. Pour les plus de 50 ans, il n'y a quasiment pas de saisonnalité du recours au travail temporaire, à l'image de l'absence de saisonnalité des déclarations d'embauche.

## REGARD SUR ...

## ... LE CONTRAT NOUVELLE EMPLOI - CNE - (Régime Général)

Année 2006	Intentions d'embauches CNE	Total des intentions d'embauche ( <i>hors travail temporaire</i> )	Répartition par secteur des embauches CNE	Répartition par secteur des embauches totales	Taux de CNE (*)
Industrie	1 690	31 340	10.9 %	8.2 %	5.4 %
BTP	3 630	24 370	23.4 %	6.4 %	14.9 %
Tertiaire	10 140	325 160	65.3 %	85.1 %	3.1 %
Autre	80	1 310	0.5 %	0.3 %	6.1 %
Total	15 540	382 180	100.0 %	100.0 %	4.1 %

\* Taux de CNE = intentions d'embauche CNE secteur / total intentions d'embauche du même secteur

Source : Acoff - Urssaf de Lorraine

L'Acoff (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale) et les Urssaf publient depuis septembre 2005 une estimation de la proportion de Contrats Nouvelle Embauche (CNE) déclarés à travers la déclaration unique d'embauche. Ce chiffrage s'appuie sur les déclarations d'embauche effectuées sur Internet (57 % des déclarations) pour lesquelles la nature du contrat de travail doit être obligatoirement renseignée par l'employeur, la non saisie de cette information étant bloquante. Le même type de contrainte ne pouvant être appliqué aux déclarations papier, celles-ci ne sont pas retenues dans l'analyse.

Le CNE est réservé aux entreprises ayant de 0 à 20 salariés inclus (équivalent temps plein) avant l'embauche. Actuellement, les Urssaf ne disposent pas d'informations sur la taille des entreprises en terme d'équivalent temps plein mais elles disposent de l'effectif réel en fin de mois (personne physique). Ainsi, est-il normal de trouver des CNE dans des entreprises de plus de 20 salariés, puisque certaines entreprises ayant plus de 20 salariés personnes physiques peuvent se retrouver sous le seuil admis en équivalent temps plein.

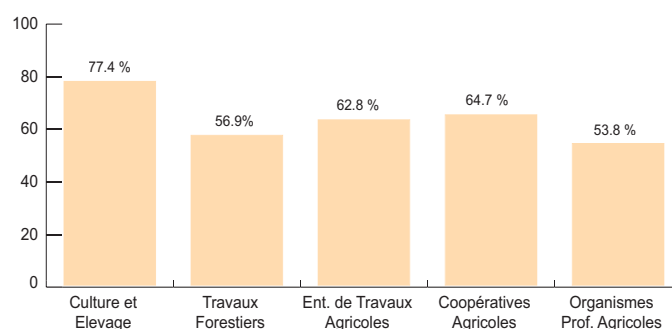
En Lorraine, le nombre d'intentions d'embauche en CNE est pour l'année 2006 de 15 500. La répartition par secteur d'activité fait apparaître un taux de recours au CNE plus élevé dans la construction (14,9 %) et dans l'industrie (5,4 %). Ce taux de recours est par ailleurs supérieur aux taux observés au plan national (13,5% pour la construction et 4,9% pour l'industrie). La publication DARES-ACOSS "le CNE un an après" (Premières Synthèses n°09-1) de mars 2007 précise que le CNE favorise les embauches dans les petites entreprises. Elle indique également que suite aux embauches en CNE de mai 2006, six salariés sur dix travaillent encore dans l'entreprise six mois après.

## ... LE CONTRAT NOUVELLE EMPLOI - CNE - (Régime Agricole)

	Cumul Année 2006
Cultures et Elevage	135
Travaux forestiers	92
Ent. de travaux agricoles	67
Coopératives Agricoles	2
Organismes Prof. agricoles	6
Activités diverses	2
Total	304

Source : MSA

## PART DES CDD DANS LES NOUVEAUX EMPLOIS 2005 (Régime Agricole)



Source : statistique sur les nouveaux emplois issue du tableau de bord de l'emploi agricole (ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année).

Comme les années précédentes, les emplois créés en 2005 ont été majoritairement des recrutements à durée déterminée : tous secteurs confondus, 71 % des 13 000 nouveaux emplois sont des CDD. L'importance du recours à ce type de contrat varie d'un secteur à l'autre : il atteint son maximum dans les secteurs culture et élevage (77 % des nouveaux emplois) et coopératives (65 % des nouveaux emplois).

## NOTE METHODOLOGIQUE



### SOURCE : LA DÉCLARATION UNIQUE D'EMBAUCHE

La loi du 31 décembre 1992, en modifiant les articles L 320 et L 620-3 du code du travail a rendu obligatoire pour les employeurs de tous les départements de France, la déclaration préalable à l'embauche à compter du 1er septembre 1993, date à laquelle l'inobservation de cette formalité fait l'objet de sanctions pénales. Ce processus s'insère dans le dispositif de lutte contre les différentes formes de travail et d'emploi irréguliers.

Pour simplifier les démarches administratives des employeurs, la Déclaration Unique d'Embauche leur permet de procéder, en une seule fois et en un seul imprimé, aux diverses formalités d'embauche :

- la déclaration préalable à l'embauche (Urssaf ou MSA) ;
- la déclaration d'une première embauche (Urssaf ou MSA) ;
- la demande d'immatriculation à un régime de sécurité sociale (CPAM ou MSA) ;
- la demande d'affiliation au régime d'Assurance-Chômage (ASSEDIC ou MSA) ;
- la demande d'adhésion à un centre de médecine du travail et la déclaration d'embauche auprès du centre de médecine du travail ;
- la liste des salariés pour le pré-établissement de la DADS - Déclaration Annuelle de Données Sociales (CRAM).

La procédure de Déclaration Unique d'Embauche, entrée en vigueur le 1er janvier 1996 est obligatoire depuis le 1er avril 1998.

### CHAMP :

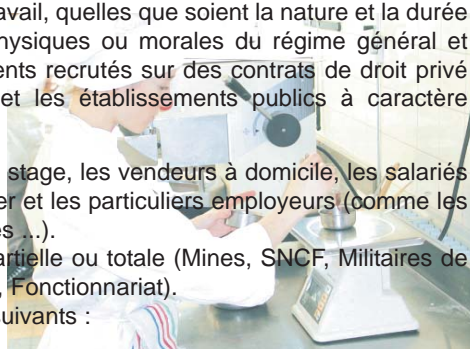
L'obligation de déclaration nominative vise tous les salariés au sens du droit du travail, quelles que soient la nature et la durée du contrat de travail. Ainsi, sont concernés tous les employeurs, personnes physiques ou morales du régime général et agricole, dont les voyageurs représentants placiers à cartes multiples et les agents recrutés sur des contrats de droit privé dans la fonction d'Etat, les collectivités territoriales, la fonction hospitalière et les établissements publics à caractère administratif.

Par contre, ne sont pas soumis à cette mesure les stagiaires sans convention de stage, les vendeurs à domicile, les salariés travaillant sur le territoire français mais dont l'embauche a été réalisée à l'étranger et les particuliers employeurs (comme les assistantes maternelles, les femmes de ménage, les chauffeurs, les gouvernantes ...).

Sont aussi exclus les salariés rattachés à des régimes spéciaux à autonomie partielle ou totale (Mines, SNCF, Militaires de carrière, Banque de France, Compagnie Générale des Eaux, Notariat, EDF-GDF, Fonctionnariat).

Les organismes destinataires de la déclaration préalable à l'embauche sont les suivants :

- pour le régime général, l'Urssaf (une par département) ;
- pour le régime agricole, les caisses de Mutualité Sociale Agricole.



### CONTRAT NOUVELLE EMBAUCHE (CNE) :

L'ordonnance du 2 août 2005 créant le CNE a réservé ce dispositif aux entreprises ayant de 0 à 20 salariés inclus avant l'embauche. Le calcul du seuil est déterminé en effectuant des calculs d'équivalent temps plein, en excluant certains contrats aidés du décompte. Actuellement, les Urssaf ne disposent pas d'informations sur la taille des entreprises, mais seulement de l'effectif réel en fin de mois en personne physique. Ainsi, est-il normal de trouver des CNE dans la tranche "20 salariés ou plus", puisque d'une part le dispositif couvre les entreprises ayant 20 salariés inclus, et que d'autre part certaines entreprises ayant plus de 20 salariés personnes physiques, se retrouvent sous le seuil avec le mode légal de décompte.

### DÉFINITIONS :

Tous les chiffres présentés dans ce numéro proviennent exclusivement des déclarations enregistrées pour le régime général et le régime agricole, dans les Urssaf et les MSA. De plus, ils ne tiennent compte que de la date d'intention d'embauche des salariés.

99,5 % des déclarations préalables à l'embauche se transforment en embauches effectives (estimation réalisée à partir de la D.U.E.). Le nombre d'embauches est donc légèrement surestimé.

Les données par sexe et par âge sont obtenues à partir du numéro d'inscription ; elles sont donc affectées par l'absence d'immatriculation.

**Nouveaux emplois (MSA) :** ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année, statistique issue du tableau de bord de l'emploi agricole.





LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE  
LA COHESION SOCIALE ET DU  
LOGEMENT



Cahiers lorrains de l'emploi - ISSN 1274-1256.

Directeur de publication : Yves POIRIER.

Conception et réalisation : DRTEFP -SEPES- Urssaf et MSA en Lorraine

10, rue Mazagran - BP 10676 - 54063 NANCY Cedex

Téléphone 03.83.30.89.20

Fax 03.83.30.89.79

Internet : [www.sdtefp-lorraine.travail.gouv.fr](http://www.sdtefp-lorraine.travail.gouv.fr)